## MOTION PRESENTEE PAR LES ENSEIGNANTS DE SVT LORS DU CONSEIL D'ENSEIGNEMENT DU 19 JANVIER.

Les enseignants de SVT tiennent à marquer leur opposition à la réforme CHATEL du lycée.

Alors même que les Sciences sont au cœur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels, enjeux capitaux pour l'avenir de notre pays, alors même que les Sciences de la Vie et de la Terre assurent la présence des « biosciences » et des « géosciences » qui constituent un support majeur pour les emplois, alors même que la culture scientifique est indispensable pour former et informer le citoyen de demain, la réforme prévoit de réduire de 25% les heures d'enseignements dispensés aux élèves de seconde, premières S, et terminale S.

La réforme présente donc pour les enseignants de SVT une régression majeure inacceptable.

Soutenus par la section locale SNES de leur lycée, ils n'hésiteront pas à dénoncer ce plan de régression éducative en direction des parents et des lycéens.

Sous couvert d'une « révolution pédagogique » et d'une « extension de l'autonomie » des établissements, elle annonce une véritable dénaturation de notre métier, en créant des corps intermédiaires, en nous privant totalement ou en partie de notre liberté pédagogique, en organisant la concurrence entre les disciplines.

En annexe, vous trouverez une possible répartition des services pour la rentrée 2010.

Le conseil d'enseignement de SVT demande que les enseignements d'exploration « biotechnologies » et « méthodes et pratiques scientifiques » soient dispensés pour 4 classes soient 8 groupes de 18 élèves maxima sur 36 semaines pour chaque groupe et que l'heure en classe entière quinzaine soit rétablie.

Le conseil d'enseignement de SVT. Noms des participants :

- Céline ELALAOUI.
- Marie DEFOUR.
- Laurence LOSSOUARN.
- Adeline SIMONET.